

République d'Haïti

BUREAU DES MINES ET DE L'ENERGIE

DIRECTION DE LA GEOLOGIE ET DES MINES

MEMENTO POUR L'HISTOIRE

CHRONOLOGIE DU SECTEUR MINIER HAITIEN

(de 1492 à 2000)

AVANT-PROPOS

Tout a une histoire. Mais quand les faits les plus marquants de cette histoire sont restés enfouis dans la mémoire des protagonistes ou sont rapportés dans des ouvrages spécialisés et très rares ou sont dilués dans des rapports classés administrativement, les générations futures risquent finalement de perdre la trame de cette histoire pour se retrouver, un beau matin, sans histoire car, au fil des ans les souvenirs s'estompent et les archives haïtiennes ont du mal à résister au climat, aux termites et à l'instabilité administrative.

Des thèmes comme la recherche géologique et minière en Haïti, les exploitations et les tentatives d'exploitations des ressources minières, l'organisation institutionnelle du secteur minier, la recherche d'un cadre législatif et fiscal adapté, ont aussi leurs histoires qui n'échappent pas non plus au risque de sombrer, avec le temps, dans les oubliettes. L'objectif de ce "Mémento pour l'histoire" est de retracer la chronologie des principaux événements qui ont jalonné l'histoire du secteur minier haïtien et surtout contribué à son évolution. Une telle compilation permettra d'apprécier l'itinéraire déjà parcouru et à parcourir.

Les données relatives à certaines périodes n'ont pas été aisées à trouver. Par contre, à partir de 1975, date de la création de l'Institut National des Ressources Minérales (INAREM), la chronologie a été assez exhaustive.

A la lumière de ce passé, long de cinq (5) siècles d'histoires particulières, nous avons tiré les leçons nécessaires pour modeler le futur et travailler pour que Haïti utilise aussi ses ressources minérales au profit d'un développement socio-économique et humain durable et harmonieux.

Claude **PREPETIT**
Directeur de la Géologie et des Mines

PERIODE PRECOLOMBIENNE (Avant 1492)

Avant1492 Avant même l'arrivée de Christophe COLOMB sur l'île, les Indiens Arrawaks, exploitaient l'or alluvionnaire en recueillant des pépites d'or dans les lits de rivières.

PERIODE ESPAGNOLE (1492 - 1625)

1502 Toutes les provinces d'Haïti devenues Hispaniola payaient aux Espagnols un tribut annuel de coton, de vivres ou de grains d'or. Durant cette période, l'exploitation des mines d'or faisaient la fortune de la colonie et celle de l'Espagne.

- Il a été mentionné, à cette époque, des ruines, des instruments et des dépôts de fer et de cuivre, indiquant des travaux de mine et métallurgie près de Terre-Neuve, exécutés probablement par les Espagnols.

1545 Les mines s'épuisaient, les Indiens mourraient de plus en plus et les Espagnols ne voulaient ni cultiver la terre, ni travailler dans les mines, ce qui a conduit à la décadence rapide d'Hispaniola.

PERIODE FRANCAISE (1625-1804)

Avec l'épuisement des mines laissées par les Espagnols, les nouveaux colons devaient accorder la priorité à l'agriculture qui allait faire de Saint-Domingue "La Reine des Antilles". Signalons, toutefois, quelques faits relatifs à la géologie et aux mines rapportés par l'historien de l'époque, Moreau de Saint-Rémy:

1785 « Un habitant, en faisant creuser pour construire une écluse sur la Rivière du Limbé, découvrit une mine de lapis lazuli. Il y envoya à Paris plusieurs morceaux qui furent reconnus pour être de la même nature que la pierre d'azur orientale avec laquelle on prépare le beau bleu appelé Outremer»

"Plusieurs ruisseaux (de Plaisance) y roulent des paillettes d'or; l'on attribue à une mine de ce métal, le nom de ravine de la mine, que porte un courant d'eau dans la montagne adossée au Limbé. On assume aussi qu'on en a vu de cuivre et il n'y a aucun doute sur l'existence de celles du fer".

1785 « Il a été découvert, en juillet 1785, une mine de cuivre à l'entrée de canton du Haut Moustique (Port-de-Paix) au Nord-Ouest des Montagnes qui sont considérées comme ayant fait la côte autrefois. Ce naturaliste (Gauchée) a jugé qu'elle était de la nature de celles qui donnent de soixante-dix à soixante-douze livres par quintal de mine »

1789 Parution de l'ouvrage de Moreau de **SAINT-MERY**:Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'île Saint-Domingue".

PERIODE HAITIENNE (1804-1915)

- 1859 Le lignite est signalé pour la première fois à Camp-Perrin dans un rapport d'Eugène **NAU**.
- 1860 Sous la présidence de Fabre Nicolas **GEFFRARD**, il y eut beaucoup de réformes dans les domaines de l'enseignement, l'agriculture, l'industrie, l'armée, le commerce et les finances. C'est dans cette optique qu'il a eu à doter la nation haïtienne de la première Loi minière (Loi Fabre **GEFFRARD** du 28 novembre 1860).
- 1898 Henri **THOMASSET** publia un "Rapport sur les gisements de charbon de l'Azile et de Camp-Perrin, adressé à M. le Secrétaire d'Etat des Travaux Publics".
- 1899 Gentil **TIPPENHAUER** publia, de 1899 à 1901, plusieurs études géologiques sur certaines régions d'Haïti: Port-au-Prince, Jacmel, Baintet, Grand-Goâve, Terre-Neuve, Gonaïves, Morne la Selle, Cul-de-Sac, Maïssade.
- Edmond **ROUMAIN** demanda en 1899 une concession de mines pour tout le district de Terre-Neuve. Un syndicat appelé "Compagnie de Terre-Neuve" fut formé à New-York. Elle fut aussitôt dissoute après un rapport défavorable sur les propriétés acquises.
- 1901 Henri **THOMASSET** obtint une concession pour les régions Grande Rivière du Nord/Zépiny et commença à prospecter le 31 janvier 1902. Entre 1904 et 1915, les deux régions ont fait l'objet d'une exploitation de cuivre apparemment intermittente.
- 1905 Une Société haïtienne dénommée "Compagnie Minière de Terre-Neuve" avec Edmond Roumain comme Président fut établie à Port-au-Prince. Des travaux de recherches considérables furent entrepris mais interrompus après quelques années.
- 1909 O.P. **THOMMINS**, de New-York City, obtint une concession pour l'exploitation des dépôts de guano dans les régions de Fort-Liberté, Grande Rivière du Nord, Vallières et Cerca-la-Source. L'Etat haïtien devait recevoir une redevance fixée à \$1.50/t à la Douane du Cap-Haïtien.
- 1910 Un rapport fut publié dans le "Moniteur" par Frédéric **DORET** sur la situation des mines de Terre-Neuve.
- Au cours de la même année, la "Hayti Mines Company" fut formée à New-York et prit le contrôle de la "Compagnie Minière de Terre-Neuve". Les travaux ont été exécutés par intervalles et furent finalement arrêtés complètement avant 1920 après avoir extrait environ 436 tonnes de minerai de Cuivre.

- 1912 Le Père **SCHERER**, Directeur de l'Observatoire Météorologique du Séminaire Collège Saint-Martial, commença à publier une série de publications sur les tremblements de terre d'Haïti.

PERIODE HAITIENNE/OCCUPATION AMERICAINE (1915-1934)

- 1919 Une Loi minière datée du 14 février 1919 réglémenta la concession et l'exploitation des mines, minières et carrières dans la République d'Haïti. Un contrat-type et un cahier des charges furent annexés. Cette Loi remplaça celle de Geffrard, de 1860.
- 1921 Plusieurs briqueteries d'argile fonctionnèrent en Haïti. Les plus grandes furent situées près de l'Archaie et du Cap-Haïtien. A Archaie, l'usine l'Etoile produisait 15.000 à 20.000 briquettes par jour et employait 80 hommes. Les briques étaient vendues à douze ou quinze dollars le mille.
- 1924 Publication de l'ouvrage "Géologie de la République d'Haïti" par Wendell P. **WOODRING**, John S. **BROWN** et Wilbur S. **BURBANK**, du Geological Survey des Etats-Unis d'Amérique. Il s'agissait de la première grande étude de reconnaissance géologique sur Haïti réalisée, sous l'Occupation américaine, entre le 1^{er} Octobre 1920 et le 15 Avril 1921.
- 1929 Une Loi datée du 14 mars abrogea celle du 14 février 1919 sur les mines, minières et carrières et remis en vigueur les dispositions de la Loi du 28 novembre 1860 sur les mêmes matières.

PERIODE HAITIENNE (1935-1975)

- 1939 "Atlantic Refining Company" obtint une concession de recherche pétrolière et focalisa ses activités géologiques et de forages entre 1940 et 1947, dans les bassins du Cul-de-Sac, de l'Artibonite et du Plateau Central. Les résultats ayant été négatifs après quatre (4) puits d'exploration, la Compagnie pétrolière renonça à sa concession en 1947.
- 1943 On commença à s'intéresser à la Bauxite d'Haïti et de la Jamaïque. Des études sur cette substance ont été publiées en 1948 par Goldich **BERGQUIST** du U.S. Geological Survey et par **SCHMEDEMANN** (Eng. Mining Journal)
- Un Décret-loi daté du 20 Décembre 1943 modifia la législation sur les mines, minières et carrières. Il fut institué, dans ce même Décret, un Bureau spécial au Ministère des Travaux Publics dénommé "Bureau des Mines".
- 1944 Un contrat de concession, daté du 8 février 1944, fut établi entre la Reynolds Haitian Mines, Inc." et l'Etat pour l'exploitation de la Bauxite à Miragoâne.
- 1945 M. **LOPEZ**, Expert vénézuélien, étudia les possibilités d'installer une cimenterie en Haïti dans le cadre d'un accord de coopération entre Haïti et le Vénézuéla.

- 1949 Une nouvelle prospection de la région de Grande-Rivière du Nord fut réalisée par la "West Indies Mining Company" entre 1949 et 1951. Cette Société américaine a exploité pendant quelques mois un filon de cuivre.
- Le contrat de la "Reynolds" fut modifié le 6 juin 1949 (Moniteur #87).
- 1950 "Le Ciment d'Haïti S.A.M", Société franco-vénézuélo-haïtienne, entra dans sa phase commerciale. Son usine a été établie à Source Matelas, Fond Mombin.
- A la même époque (certaines sources rapportent l'année 1943), les premières carrières de sable entrèrent en exploitation sur la route de Pétion-Ville.
 - Une concession couvrant la totalité du pays fut accordée à la Société pétrolière "Commonwealth Oil Company". La concession fut abandonnée en 1959 après des études géologiques et géophysiques et des forages (3) à la Gonave et à la Plaine du Cul-de-Sac (1).
- 1951 Le Gouvernement haïtien confia à un bureau d'Ingénieurs-conseils, le "Behre Dolbear and Co", le soin d'élaborer un programme d'exploitation systématique du gisement de lignite de Maïssade et d'étudier son éventuelle exploitation. Ce programme, jugé trop coûteux, ne fut jamais exécuté.
- 1954 Une nouvelle prospection minière à Terre-Neuve fut entreprise par une Compagnie canado-américaine. Les résultats ont été jugés satisfaisants à la suite de cette prospection plus systématique.
- A la même époque, débutèrent les installations de la "Reynolds" pour l'exploitation de la Bauxite de Miragoâne.
 - Jacques **BUTTERLIN** publia une thèse sur la géologie d'Haïti après avoir écrit une série d'articles scientifiques sur la géologie d'Haïti depuis 1947.
- 1955 Une concession minière fut octroyée le 29 avril 1955 à la "Société d'Exploitation et de Développement Economique et Naturel" (SEDREN), filiale de la Société "Consolidated Halliwell" en vue d'exploiter le cuivre de la région de Mémé (Terre-Neuve/Gonaïves).
- 1956 La "Reynolds Haitian Mines, Inc." débuta l'exploitation de la Bauxite à Miragoâne avec une capacité nominale de 750.000 tonnes par an.
- 1960 La "SEDREN S.A." débuta l'exploitation du minerai de cuivre de Mémé à Terre-Neuve.
- Publication de "Géologie Général et Régionale de la République d'Haïti" par Jacques Butterlin
 - La "Haïcana" obtint un permis d'exploitation dans le Nord.

- 1963 Le contrat de concession octroyé à la "Reynolds Haïtian Mines, Inc." a été modifié par Décret en date du 7 mars 1963 (Le Moniteur #26B).
- 1968 Un Décret en date du 22 février 1968 relatif aux mines et carrières remplaça la Loi minière de 1943. Dans les dispositions générales de ce Décret, il a été institué, à la Secrétairerie d'Etat de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, un "Service de Géologie et des Mines" placé sous l'autorité immédiate du Secrétaire d'Etat.
- 1971 Fermeture de la mine de cuivre de Mémé exploitée par la SEDREN S.A. après avoir extrait environ 1.500.000 tonnes de minerai.
- Dans le cadre d'un accord de coopération haïtiano-française, une mission d'Etudes des Gîtes Minéraux de la République d'Haïti composée de MM. Alain Cheilletz, Yanick le Mailloux et Jean-claude Samama, a compilé et complété les données antérieures sur une carte des gîtes minéraux de la République d'Haïti (1971-1974).
 - Le contrat de concession octroyé à la Reynolds Haïtian Mines, Inc. en 1944, a été modifié par Décret en date du 14 avril 1971 (Le Moniteur #60).
- 1972 Ouverture d'un procès, le 8 novembre 1972, contre la SEDREN S.A. par la Banque Nationale de la République d'Haïti (BNRH), créancière de la dite Société.
- Le jugement de la Chambre Commerciale du Tribunal Civil de Port-au-Prince condamna la SEDREN, S.A. à verser à la BNRH les sommes de 25.033 dollars et 22.316 dollars (6 décembre 1972). Ce jugement fut exécuté par une saisie immobilière sur les installations de la Société.
 - La région de Jean-Rabel fut prospectée par la Société française Pennaroya (1972-1975).
 - Il fut publié, en décembre 1972, le rapport de l'Organisation des Etats Américains (OEA) "Haïti, Mission d'Assistance Technique Intégré". Les études furent effectuées entre octobre 1968 et octobre 1970, suite à un accord signé entre le Gouvernement haïtien et le Secrétariat Général de l'OEA en 1968. Le volume III du rapport, consacré aux ressources naturelles, a fait une synthèse de la géologie et des ressources minérales d'Haïti.
 - La Compagnie pétrolière "WENDELL PHILLIPS OIL COMPANY" obtint une concession couvrant les principaux bassins sédimentaires sur terre et en mer. Elle entreprit, en 1974 et 1975, deux (2) campagnes de géophysique sans aucun forage.
 - Le bureau d'études suisse "PROSPECTING ENGINEERING GESTION" (PEG) entreprit des études sur la pouzzolane de la vigie (saut d'eau) pour le compte de la Société "CIMENT D'HAÏTI S.A."

- 1973 Le Gouvernement haïtien a fait, une demande au Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) en vue d'effectuer une reconnaissance minière dans le Nord d'Haïti. Une première phase du "projet minier" (HAI-72-002) a été signée en avril 1973 pour dix-huit (18) mois puis prolongée jusqu'au 31 décembre 1974. Les résultats ont été prometteurs avec la découverte des gisements de cuivre de Terrier-Rouge (Douvray, Blondin).
- Par l'effet du jugement du 30 juillet 1973, la BNRH est devenue adjudiciaire de l'usine, des terres, du matériel et autres accessoires saisis par elle sur la SEDREN S.A.. Par la suite, l'Etat haïtien en est devenu le propriétaire.
- 1974 Il a été créé à la Faculté des Sciences de Port-au-Prince une Section de Géologie en vue de former des géologues haïtiens.
- Par décret en date du 10 Octobre 1974, une nouvelle Loi minière remplaça celle du 22 février 1968 (Le Moniteur #86, 7 novembre 1974)
 - Nouvelle modification du contrat de concession octroyé à la Reynolds (2 décembre 1974, Le Moniteur #94 A).
 - Dans le cadre du "Projet Minier du Nord", L. DUPLAN élaborera des cartes photogéologiques d'Haïti à l'échelle 1/50.000.

PERIODE 1975-2000

- 1975 Par décret en date du 25 mars 1975, il a été créé l'Institut National des Ressources Minérales (INAREM), un Organisme permanent et autonome relevant du Président de la République. Cet Organisme devant remplacer le Service de Géologie et des Mines de la Direction Générale des Ressources Naturelles de la Secrétairerie d'Etat de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, a commencé à fonctionner le 1^{er} Juillet 1975 avec à sa tête, un coordonnateur et une structure administrative et technique (Direction des Prospections/DPR; Direction des Mines et Carrières/DMC; Direction des Ressources Energétiques/DRE).
- A la suite d'une prolongation, le Projet minier des Nations-Unies est entré dans sa deuxième phase d'exécution allant de janvier 1975 à décembre 1976 (HAI-74-019). Il est devenu sous contrôle de l'INAREM. Beaucoup de gîtes métalliques localisés dans le Nord et le Nord-Est ont été étudiés au cours de cette phase.
 - Signature d'un nouveau contrat financier, le 27 août 1975, entre l'Etat haïtien représenté par la Commission Nationale de la Bauxite et la Reynolds Haïtian Mines Inc., en vue de réviser le montant des taxes à payer à l'Etat pour les années 1974, 1975 et 1976. Entre le 1^{er} et le 30 septembre 1976, il a été prévu la négociation d'un nouveau contrat financier pour les années 1977, 1978 et 1979.
- 1976 Une convention minière à été signée le 15 janvier 1976 entre l'Etat haïtien représenté par l'INAREM et la Société Franco-Haïtienne de Mines (SFHM),

filiale de la Société minière et métallurgique "Penarroya" de France en vue de faire des recherches dans les régions de Jean-Rabel, Camp Coq, Limbé Grande-Rivière du Nord. Les études ont cessé en 1980.

- Par décret en date du 3 mars 1976, il a été institué une nouvelle Loi minière encourageant la prospection minière sur toute l'étendue du Territoire national et adaptant les structures existantes aux réalités de l'industrie minière. Cette nouvelle Loi minière devait remplacer celle du 10 octobre 1974 (Le Moniteur #19 - Lundi 8 mars 1976).
- Par décret en date du 3 mars 1976, il a été assuré à l'Etat Haïtien la perception d'une valeur de 25 centimes de gourdes par m³ de carrière et de sable rivière, pour compte spécial de **l'INAREM**. Ce décret n'a jamais été mis en application.
- Un autre Décret daté du 3 mars 1976 confia l'achat de l'or alluvionnaire sur toute l'étendue du territoire de la République, à **l'INAREM**. Ce Décret n'a pas été non plus appliqué.
- Le 22 mars 1976, une Convention a été signée entre **l'INAREM** et la Société Minière d'Haïti S.A(**SMH**), filiale de la Kennecott Exploration, Inc, en vue d'entreprendre des recherches à Crête Rouge, Terre Grasse, Limbé, Grand Bois (Nord d'Haïti). Les permis de recherches ont été accordés le 20 octobre 1977.
- Une étude systématique sur les lignites de Maïssade, Camp Perrin et l'Azile, a été entreprise par **SOFRELEC-SOFREMINES** de mars à juin 1976.
- Signature d'un contrat pétrolier le 21 juin 1976 entre l'INAREM et la Crux International Limited des Antilles Britanniques en vue de faire la recherche pétrolière dans les régions suivantes: Baie de Port-au-Prince, Cul-de-Sac, Plaine du Nord, Bassin de l'Artibonite, Bassin des Cayes. La Crux a cessé ses activités en Haïti en 1977, après trois forges négatifs peu profonds.
- Dans le cadre de la coopération franco-haïtienne, une mission de prospection a été effectuée dans les Montagnes Noires par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) de France de novembre 1976 à juin 1977. Cette mission a été financée par le Fonds d'Aide et de Coopération (**FAC**) après un accord daté d'avril 1976.

1977 La troisième phase du "Projet minier" des Nations-Unies HAI-77-001 a débuté le 1^{er} janvier 1977 avec, pour cibles, les régions de Milot, Mont-Organisé, Bois de Laurence, Vallières et la Presqu'île du Sud. Elle a pris fin en 1980.

- La Hidrocarburos y Derivados C.A (**HIDECA**), une compagnie pétrolière vénézuélienne a effectué une reconnaissance géologique et géophysique dans le Plateau Central entre 1977 et 1978 après un contrat pétrolier signé l'Etat (**INAREM**) et la Compagnie, le 8 octobre 1976.
- Juillet 1977, début de la recherche sur les substances non-métalliques par le "Projet Intégré du Développement de la Pierre" (**PIDP**). Ces recherches,

financées par l'Etat haïtien et la "Spécial Industrial Service" (S.I.S) avec un support de l'Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), ont abouti à la découverte de plusieurs gisements de marbre. La première phase de reconnaissance générale s'est déroulée entre juillet 1977 et juillet 1979.

- D'août 1977 à février 1980, dans le cadre de la coopération technique germano-haïtienne, a été réalisée, par la "Bundesanstalt für Geowissenschaften und Rohstoffe" (**BGR**), l'évaluation des gisements de cuivre de Douvray et de Blondin (Terrier-Rouge) dans le Nord-Est d'Haïti.

1978 Dans le cadre du PIDP, un atelier-pilote de marbre a été installé à la Faculté des Sciences de Port-au-Prince en vue d'expérimenter les gisements de calcaires marbrières identifiés.

- Un permis de recherche minière a été accordé à la SHM (Kennecott) le 23 février 1978 sur la région de Champagne (Nord) conformément à la convention signée le 22 mars 1976.
- Par Décret en date du 31 octobre 1978, il a été créé la Secrétairerie d'Etat des Mines et des Ressources Energétiques en lieu et place de l'INAREM. Ce nouveau Département ministériel était constitué, en plus du Secrétariat Général, de la Direction de Planification et de Programmation (DPP), de la Direction de Prospection et des Recherches Géologiques (DPGR), de la Direction des Mines et Carrières (DMC), de la Direction des Ressources Energétiques (DRE) et de la Direction des Laboratoires.

1979 Le PIDP (HAI-79-007) est entré dans sa deuxième phase avec un financement de l'ONUDI. Au cours de cette phase qui s'est achevée en 1983, l'évaluation technico-économique de plusieurs gisements de marbres industriels fut réalisée.

- Dans le cadre de la coopération franco-haïtienne, une deuxième mission du BRGM a été à Pilate, Borgne, Port-Margot. La première phase de cette mission, financée par le Fonds d'Aide et de Coopération (FAC) et l'Etat haïtien, s'est achevée en 1980.
- Anschutz Overseas Corporation reprit les droits de HIDECA sur le Plateau Central et obtint également une concession sur l'extrémité occidentale de la Presqu'île du Sud. La Compagnie renonça à l'ensemble des concessions en 1983 après des campagnes de géophysique en 1980 et 1981.

1980 Le Projet Intégré de Développement de la Pierre (PIDP) a publié une revue promotionnelle sur le potentiel marbrier d'Haïti « Stone in Haïti »

- Le premier colloque sur la géologie d'Haïti fut organisé par le Dr. Florentin MAURASSE à la Faculté des Sciences, du 27 au 29 mars 1980.
- Le "Projet Minier" des Nations-Unies, après sa troisième (3^{ème}) phase de reconnaissance générale, fut transformé en "Projet d'Evaluation des Gîtes Métallifères du Nord" (HAI-80-001). Les activités du Projet ont débuté le 1^{er}

juillet 1980 et se sont achevées le 31 janvier 1985 après avoir effectué d'importants travaux à Milot, Mont Organisé, Bois de Laurence, Limbé, Plaisance. Ce Projet a également abouti à l'évaluation technico-économique des deux (2) gisements d'or et d'argent de Morne Bossa (Milot) et de Grand Bois (Limbé).

- 19 août 1980, contrat entre la Reynolds et le Département des Mines et des Ressources Energétiques (DMRE) qui tient compte du contrat original et des différents amendements.
- La Secrétairerie d'Etat des Mines et des Ressources Energétiques a inauguré, le 17 septembre 1980, son centre d'Expérimentation à Delmas 31 où furent logés le Laboratoire de Chimie, l'Atelier de Marbre et le PIDP, l'atelier de fabrication de briquettes de paille et de déchets végétaux, des agglomérés du lignite, de biodigesteurs et d'appareils solaires.
- Un "Projet d'Actualisation de la Carte Géologique d'Haïti" fut inscrit dans le Budget d'investissement de la République. Ce Projet, à caractère scientifique, devait réellement commencer en 1982.

1981

La deuxième phase de la Mission "Pilate/Borgne/Port-Margot", exécutée par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) avec un financement du FAC, s'est déroulée entre 1981 et 1982.

- La Compagnie japonaise Toyoda Tsusha Kaisha effectua des travaux de prospection dans la région de Terre-Neuve (Mémé-Casséus). Ces travaux sont restés sans suite.
- Une étude sur "Les possibilités de développement de l'industrie du marbre en Haïti" fut révisée par C. Brusca à partir d'un financement du FAC.
- Une étude des latérites bauxitiques de la Presqu'île du Sud fut réalisée par P. Bildgen entre 1981 et 1985.

1982

Parution en janvier 1982 de "Perspectives", publication #1, Organe officiel du Département des Mines et des Ressources Energétiques. Cette publication n'a pas eu de suite.

- Une convention minière a été signée le 16 juillet 1982 entre l'Etat haïtien et la First City Development of Haïti, S.A. en vue de la réalisation des études préalables à la réouverture de la mine de Mémé aux Gonaïves.
- La Reynolds Haitian Mines, Inc. a cessé ses activités à Miragoâne en octobre après avoir extrait 14.227.138 tonnes de bauxite (1956-1982)
- A la suite des études réalisées par SOFRELEC-SOFREMINES en 1976 sur les lignites de Maïssade, de Camp-Perrin et de l'Azile, une campagne de prospection supplémentaire à Maïssade fut entreprise par le BGR sur des fonds de la coopération économique allemande (BMZ, Bonn).

- Une étude sur les possibilités d'exploitation des calcaires marbriers a été réalisée par la Société IMEG. L'offre d'exploitation de la Société n'a pas été acceptée en raison de sa demande de monopole.

1983

Le Projet d'Actualisation de la Carte Géologique d'Haïti a débuté ses travaux dans le Massif de la Hotte et de la Chaîne des Matheux avec un appui de la Faculté des Sciences d'Haïti et des Universités de Paris, d'Antilles Guyane et de la Floride.

- Le Projet Intégré de Développement de la Pierre (PIDP) étend ses recherches vers d'autres substances non-métalliques (granulats, carbonate de calcium pur, argiles, etc...). Il a été également mis sur pied un projet de Développement de l'Industrie et de l'Artisanat du Marbre.
- Un contrat d'exploitation de la mine de Mémé a été signé le 8 août 1983 entre l'Etat haïtien et la First City Development of Haïti, S.A. dans le cadre de la convention minière signée en 1982.
- Par décret en date du 31 octobre 1983, le Département des Mines et des Ressources Energétiques a été restructuré. Il devait comprendre: le Bureau du Ministre, la Direction Générale, la Direction de la Géologie et des Mines (DGM), la Direction des Ressources Energétiques (DRE), la Direction Administrative (DA) et les Directions régionales.
- Une campagne sismique offshore a été réalisée par le Pétro-Canada dans le cadre de son Programme d'assistance avec le Gouvernement haïtien. Un rapport d'interprétation a été remis en 1985.
- A débuté à cette époque, le Programme d'exploitation minière exécutée dans le Nord'Ouest, le Nord et le Nord'Est d'Haïti par le Fonds Autorenouvelable des Nations-Unies (FARNU) selon un accord signé entre le Fonds et Haïti. Ces recherches qui se sont achevées en 1987, ont abouti à l'évaluation technico-économique du gisement d'or de Faille (Grand Bassin).
- Le prolongement du gisement de lignite de Maïssade entre Hinche et Maïssade à Savane Haleine a été étudié par le Ministère des Mines et des Ressources Energétiques (MMRE).
- La première carrière industrielle de marbre a été ouverte à Barcadère (Gonaïves) par une Société haïtienne "Industrie Marbrière Haïtienne, S.A." (INMARH, S.A.). Elle a été fermée en 1986 mais la Société continue à extraire des blocs à Périsse, La Pierre, etc..., pour approvisionner son usine localisée à Cazeau.

1984

Un Décret en date du 2 mars 1984 régleme les exploitations de carrières sur toute l'étendue du territoire national.

- Le contrat d'exploitation octroyé à la First City Development of Haïti S.A. fut frappé de forclusion le 31 juillet 1984 par le Ministère de l'Economie et des

Finances et celui des Mines et des Ressources Energétiques pour obligations non respectées.

- 1985** Le Projet d'Actualisation de la Carte géologique d'Haïti au 1/250.000 a imprimé la Feuille Sud-Est de Port-au-Prince. Les Feuilles Nord-Est, Nord-Ouest sont à l'étude.
- "Geomines", bulletin interne d'information scientifique et technique de la Direction de la Géologie et des Mines du MMRE, fait sa parution en janvier 1985. Ce bulletin est sorti trimestriellement jusqu'à juin 1987.
 - Il a été signé, le 18 janvier 1985, un Accord entre l'Etat haïtien et la Banque Interaméricaine de Développement (BID) pour l'exécution d'un Programme de coopération technique et d'assistance au DMRE. En juin 1985, un appel d'offres international a été lancé en vue de l'exécution du Programme ATN/SF-2506-HA.
 - Pour la première fois dans l'histoire des carrières de sable, le Morne l'Hopital (Laboule) a été effectivement fermé le 30 juin 1985 pour danger routier et exploitation anarchique.
- 1986** Un contrat fut intervenu entre l'Etat haïtien et la Haïti America Mining S.A., le 22 janvier 1986, en vue d'exploiter le carbonate de calcium à Miragoâne. Ce contrat, n'ayant pas été promulgué dans le Moniteur avant le 7 février 1986, a été annulé pour être renégocié. Ce qui n'a jamais été fait.
- Les carrières de sable de Laboule ont été réouvertes le 14 mars 1986.
 - Par Décret en date du 1^{er} août 1986, le Ministère des Mines et des Ressources Energétiques a été remplacé par le Bureau des Mines et de l'Energie (BME), sous tutelle du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications. Ce Bureau devait comprendre un Conseil d'Administration, la Direction Générale, la Direction de la Géologie et des Mines, la Direction des Ressources Energétiques et la Direction Administrative.
- 1987** Suite à l'appel d'offres internationales lacé en juin 1985 en vue de l'exécution du Programme d'assistance technique au DMRE (ATN/SF-2506-HA), le consortium BRGM-BEICIP de France et la Geoexplorers International, Inc., de Denver (Colorado) ont été sélectionnés. Les activités du "Projet Intégré de Développement Géologiques et Minier" financé par la Banque Innteraméricaine de Développement (BID), ont débuté en janvier 1987.
- Le BME a présenté à la Presse haïtienne les résultats positifs obtenus sur les gisements d'or de Grand-Bois et de Morne Bossa. La présentation a lieu en mars 1987 à l'auditorium de la Facultés des Sciences.
 - Le 5 juin 1987, jour de l'environnement, le coup d'envoi a été donné par le BME en présence d'Organismes nationaux et internationaux pour la réhabilitation d'une ancienne carrière de sable à Laboule d'une superficie de 1

ha 39. Un millier de plantules ont été mis en terre le 26 octobre 1987 après cinq mois de travaux de terrassement et de fouilles. Financement: Etat haïtien.

- Le "Projet de Prospection et de Promotion des Substances Non-métalliques" (HAI-87-005) financé et exécuté par le PNUD et l'Etat haïtien, a débuté en octobre 1988 avec l'évaluation technico-économique des gisements de carbonate de calcium pur à Miragoâne, Paillant et Carrfour Dufort. Les travaux se sont achevés en 1990.
 - La feuille Nord-Est de la carte géologique d'Haïti au 1/250.000 a été imprimée en France.
- 1988**
- Il a été, à nouveau, lancé par le BME un grand appel d'offres internationales le 27 décembre 1988, en vue de l'exploitation des gisements d'or et d'argent de Grand-Bois et de Morne Bossa.
- Le Projet de Renforcement Institutionnel, financé par la BID, publie ses rapports finaux, en septembre et octobre 1988. La Geoexplorers publie "Renforcement du BME", septembre 1988, et le BRGM-BEICIP publie, en octobre 1988, sa "Synthèse Géologique" en cinq volumes (volume 1: Géologie; volume 2: substances métalliques; volume 3: substances non-métalliques; volume 4: substances énergétiques; volume 5: bibliographie)
- 1989**
- L'ouverture des offres lancées en décembre 1988 pour la mise en exploitation des gisements d'or de Grand Bois et de Morne Bossa est effectuée le 29 mars 1989. Après dépouillement et analyse des offres, les quatre Sociétés suivantes ont été classées par ordre de priorité dont deux adjugées pour négociations: 1) GEOPLEX (consortium Géominérale d'Haïti et Plexus Inc. des Etats-Unis); 2) Consortium Consolidated Silver et Equinox Ressources du Canada; 3) la GEDSA; 4) La minière du Nord. Les négociations ont débuté, le 12 juin 1989, avec la GEOPLEX.
- La mine de Mémé, occupée illégalement par la « First City Development of Haïti S.A. », fut fermée par le BME le 4 septembre 1989. Des scellés ont été apposés par les Autorités des Gonaïves.
 - Dans le cadre du Projet d'Actualisation de la Carte Géologique d'haïti au 1/250.000, les feuilles Sud-Ouest et Nord-Ouest sont imprimées en France. Désormais, la carte est au complet. Elle a été réalisée entre 1982 et 1988 à partir de nombreux travaux de géologues haïtiens et français. La carte a été financée par l'Etat haïtien et le Gouvernement français.
- 1990**
- Les négociations n'ayant pas abouti avec la GEOPLEX, l'Etat haïtien y met fin par lettre en date du 15 juin 1990 et fait appel à la Société minière Citadelle, classée en deuxième position.
- Les négociations ont débuté en juillet 1990 entre l'Etat haïtien et la Société minière Citadelle formée maintenant de la Géominérale d'Haïti, de Consolidated Silver, Inc. et de Equinox Ressources du Canada.

- 1991** Le Bureau des Mines et de l'Energie (BME) a été fermé, pour restructuration, le 6 août 1991.
- Le BME a été réouvert en novembre 1991.
- 1992** Une convention minière a été signée entre l'Etat haïtien et la Société minière Citadelle le 11 février 1992 pour la mise en exploitation des gisements auro-argentifères de Grand-Bois et de Morne Bossa. Cette convention n'a pu être appliquée en raison de l'embargo décrété sur Haïti à cette époque.
- Inauguration du Laboratoire de Géologie du BME à Delmas 31 en février 1992.
 - Un contrat d'exploitation a été signé le 22 juin 1992 en dehors de BME entre l'Etat haïtien et la « First City Development of Haïti S.A. » pour la mise en exploitation de la mine de cuivre de Mémé aux Gonaïves.
 - Par arrêté en date du 19 août 1992, la substance minérale "carbonate de calcium pur" a été classée dans la catégorie "Mines" et est désormais régie par la Loi minière.
- 1993** De janvier à mars 1993, des études ont été entreprises sur les dépôts de craie de la Gonâve.
- Un arrêté daté du 23 mars 1993 autorise la « First City» à exploiter le cuivre de Mémé.
 - Publication, par le BME, d'un dossier promotionnel "Inventaire des Ressources Minières de la République d'Haïti" en neuf fascicules correspondant aux neuf départements géographiques de la République.
- 1995** Le 10 mai 1995, il a été octroyé à la Société minière Canadienne "Ressources Sainte-Geneviève, Limitée" cinq (5) permis de prospection couvrant 450 km² dans le Nord Est d'Haïti. Le permis #1 couvrant les régions de Douvray et de Faille doit faire l'objet de négociation en vue de signer une convention.
- Un arrêté en date du 20 juillet 1995 rapporte celui du 23 mars 1993 autorisant la First City à entreprendre des travaux d'exploitation à Mémé-Casséus.
 - Reprise des négociations avec la Société minière Citadelle en vue de l'exploitation de la Pouzzolane.
- 1996** Des scellés ont été à nouveau apposés sur la mine de cuivre de Mémé par les autorités des Gonaïves, suite à l'arrêté du 20 juillet 1995.
- Il a été octroyé le 28 juin 1996, à la Société américaine "Newmont Mineral Exploration" des permis de prospection couvrant une superficie de 1591 km² dans les Départements du Nord-Ouest, du Nord, du Nord-Est, de l'Artibonite et du Centre.

- Le 2 août 1996, il a été octroyé à la Société Canadienne “Mazarin Inc.” Trois (3) permis de prospection pour les régions de Mémé, Casséus, Dolan et Morne Piton aux Gonaïves.
- 1997**
- Le 3 février 1997, il y eut la signature de la Convention Minière entre l’Etat Haïtien et la Société Minière Citadelle S.A. en vue de l’exploitation des gisements auro-argentifères de Grand-Bois et de Morne Bossa dans le Nord d’Haïti.
- A cette même date, il y eut également la signature de la Convention Minière entre l’Etat Haïtien et la Société Minière Sainte Geneviève HAITI-S.A. en vue de la réalisation des travaux de recherche et d’exploitation à Douvray, Blondin et Faille dans le Nord-Est d’Haïti.
 - 26 juin 1997, la Société Minière « Mazarin » met fin à ses opérations de terrain.
 - Juillet 1997, les opérations de terrain entreprises par la Société « Ste Geneviève » sont interrompues.
 - Décembre 1997, la Compagnie « Newmont Mineral Exploration » met fin à ses activités de terrain.
- 1998**
- Avril 1998, il a été octroyé à « Auarian Enterprise S.A. », filiale de la Haitian American Development (HAFED), un permis d’exploitation des sources chaudes (Eaux de Boynes), commune de Terre Neuve.
- 1999**
- 8 octobre 1999, il a été octroyé à la Société Canadienne « Sodemin International S.A. », sept (7) permis de prospection minière couvrant une superficie de sept cents (700) km² dans le Département de l’Artibonite, du Nord-Ouest, du Nord, de l’Ouest, du Sud et de la Grand’Anse.